



COMPTE RENDU DE LA F3SCT ACADEMIQUE du 26 juin 2023

Déclarations Liminaires de la FSU et de la FNEC FP FO.

Réponse aux Déclarations Liminaires :

Les évolutions techniques ou de structures sont sources de difficultés pour les agents. Nos travaux en F3SCT doivent permettre d'accompagner les personnels suite aux changements amenés par les réformes, comme avec l'arrivée d'Andjaro ou de RenoïRH. Il faut un temps d'adaptation aux nouveaux outils.

La FNEC FP FO dénonce la volonté de faire des F3SCT des coquilles vides intégrant les organisations syndicales dans l'accompagnement des réformes. Pour la FNEC FP FO, le rôle de ses représentants en F3SCT est de défendre les revendications des agents en toute indépendance et liberté.

Sur la question des AESH, les conditions d'emploi ont évolué depuis le début, il y a de meilleures garanties sur les payes avec le passage en Titre 2 et sur la durée d'emploi avec bientôt la possibilité de passer en CDI au bout de 3 ans de CDD, même s'il existe toujours un problème sur la quotité de travail. Les services du rectorat sont très attentifs à la question du basculement du Hors-Titre 2 vers le Titre 2 et à ce que les payes de septembre soient assurées. Nous avons plusieurs réunions hebdomadaires à ce sujet et nous voulons être sûrs de ne rien rater.

Il y a certes eu des avancées, mais les revendications d'un vrai salaire, d'un statut, d'un temps plein à 24h et d'abrogation des PIAL demeurent. Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, la FNEC FP FO ne saurait se satisfaire de la solution d'un acompte en lieu et place d'une paye complète pour les AESH sur le mois de septembre.

1 – Orientations Stratégiques Ministérielles et Plan de Prévention Académique

La conseillère de prévention académique a présenté le Plan de Prévention Académique, qui découle des OSM.

La FNEC FP FO considère que les OSM, qui font partie du Plan Santé Travail, sont une feuille de route du ministère pour s'affranchir de la réglementation, avec la disparition des CHSCT, et détruire le statut. La FNEC FP FO n'a adopté aucune des OSM au niveau national, nous contestons les Orientations du Ministère, c'est pourquoi nous ne prendrons pas part au vote.

Vote sur le Plan de Prévention Académique :

Pour : 8 (FSU, UNSA, SGEN)

Contre : 0

NPPV : **2 (FNEC FP FO)**

2 – Médecine de Prévention dans l'Académie

Le rectorat reconnaît ses difficultés à recruter des médecins de prévention. Il se retrouve maintenant sous la contrainte du juge du tribunal administratif. Ce n'est donc plus une question de moyens financier mais de trouver des personnels avec les qualifications requises.

En premier lieu, ce sont les agents qui font les frais de cette situation lorsque leurs demandes d'aménagement de poste ou de recours sur le mouvement ne peuvent être examinées en l'absence d'avis du médecin de prévention. A l'instar de la pénurie de professeurs, cette situation est à mettre au compte de la politique du gouvernement en matière de recrutement de médecins. La FNEC FP-FO demande à notre employeur de proposer une solution pour pallier l'absence d'un service de médecine de prévention au Rectorat.

3 – Election du secrétaire de la F3SCT Académique et du référent VDHAS.

La FNEC FP FO rappelle qu'elle dénonce le remplacement des CHSCT par les F3SCT, qui tentent entre autre chose de créer des hiérarchies entre les secrétaires d'instances, les référents et les autre membres de la F3SCT. Sur la question du référent VDHAS, la FNEC FP FO considère que ce mandat est porté par chaque représentant et ne saurait se réduire à une seule personne, ce qui instaurerait une sorte de hiérarchie.

4 – Etude des RSST

Avis 1 proposé par la FSU : Accompagner les suppressions de postes

La suppression brutale de postes plaçant les agents en mesure de carte scolaire, complément de service, changement de poste ou de discipline génère d'importants risques RPS. Les membres de la FSS-SCTA demandent à Monsieur le recteur de mettre en place un accompagnement et des moyens de prévention pour ces personnels afin d'éviter les risques RPS.

Pour la FNEC FP FO s'il est nécessaire de prévenir les RPS chez les personnels, il n'est pas question "d'accompagner" les suppressions de postes, mais bien d'en demander l'annulation et de demander le recrutement de personnels à hauteur des besoins. Les conditions de travail dégradées des personnels sont les conséquences directes des contre-réformes mises en place, dont notre fédération demande l'abrogation, seule mesure efficace de protection des collègues.

Votes Avis 1 :

Pour : 8 (FSU, UNSA, SGEN)

Contre : 0

Abstention : **2 (FNEC FP FO)**

Avis 2 proposé par la FSU : Donner aux chefs de service les moyens de mettre en

œuvre une politique de prévention des risques.

L'aide que peuvent apporter les acteurs de terrain que sont les assistants de prévention, souffre de leur manque de visibilité et de reconnaissance.

Pourtant, leur rôle est majeur pour l'institution : conseiller et assister le chef d'établissement dans la prévention des risques, cela permet d'éviter des arrêts de travail, des accidents de service, des maladies professionnelles, c'est œuvrer à la continuité du service public.

C'est pourquoi, la FSS-SCTA demande à l'employeur de tout mettre en œuvre pour que les assistants de prévention disposent, comme le stipulent les orientations stratégiques ministérielles, de 20% de décharge de leur temps de travail pour leur mission.

Comme indiqué précédemment, notre organisation n'a adopté aucune des OSM. Cependant, l'employeur ne peut se défaire sur les chefs d'établissement pour assumer toutes les responsabilités en matières de prévention des risques.

Vote Avis 2 :

Pour : Unanimité